

Communiqué de presse

LE CONSEIL NATIONAL DES CENTRES COMMERCIAUX PREND ACTE ET REGRETTE L'ANNONCE POUR LE MOINS SURPRENANTE DU PREMIER MINISTRE

Sur les 835 centres commerciaux que compte la France, la moitié ont une surface supérieure à 20 000 m². Aucun n'a été reconnu comme ayant constitué un « cluster » depuis le début de la crise sanitaire. Les mesures imposées par le gouvernement y ont toujours été strictement mises en œuvre et respectées. Le CNCC ne comprend pas pourquoi ces centres sont aujourd'hui stigmatisés.

Par ailleurs, le terme de « centre commercial non alimentaire de plus de 20.000m² » utilisé par le Premier Ministre exige une explication de texte. S'agit-il de centres ne comprenant pas de grande ou moyenne surface alimentaire ? Dans le cas de centre comprenant une telle surface, celle-ci doit-elle être déduite de la superficie totale ? Doit-on comprendre que ces 20.000m² ne comprennent que la surface accessible aux consommateurs ? Autant de questions auxquelles le CNCC attend des réponses précises du gouvernement lors d'une téléconférence prévue dès demain, samedi 30 janvier, avec les ministres Bruno Le Maire et Alain Griset.

Quoiqu'il en soit, le CNCC s'indigne d'une décision qui n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable, annoncée avec une prise d'effet dans un délai de 48H00 et très imprécise quant à son périmètre d'application.

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

Contact Presse :

communication@cncc.com

01 53 43 82 60

Delphine Bosc

Delphine.bosc@shan.fr

07.76.09.21.71